

**DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE CHINON**  
**COMMUNE DE CHAVEIGNES**  
**Le Bourg**  
**37120 CHAVEIGNES**

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :  
Mardi 05 novembre 2013 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.  
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A Chaveignes, le 30 octobre 2013.  
Le Maire,  
Philippe DUBOIS

**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Approbation du compte rendu du 1<sup>er</sup> octobre 2013
  - ✓ Virement de crédit
  - ✓ Dépôt de garantie d'anciens locataires
    - ✓ Plan Local d'Urbanisme : révision
    - ✓ Plantation de peupliers
    - ✓ Contrats de location de terres
- ✓ Information au conseil des décisions du maire prises par délégation
  - ✓ Questions diverses

**Séance du 05 novembre 2013**

L'an deux mil treize, le cinq novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 octobre 2013, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Françoise MANCEAU, Eric DEVIJVER, Alain MONTAS, André GUERIN, Martine CHESSERON, Dominique DARDENTE, Marie-Rose MERON, Roger DUPRÉ, Jean-Pierre GIRAULT, Marie-Noëlle AUDOUARD, Olivier MARECHAUX,

Etaient absents : Patrick BOUGREAU, Claudy DUBOIS,  
Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2013-11-05-01**  
**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N°2013-11-05-02**  
**VIREMENT DE CREDIT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le virement de crédit suivant en investissement dans le budget principal de la commune :

Dépenses - Article 2112 – OI -----	+ 300.00 Euros
Recettes – Article 2118 – OI -----	+ 300.00 Euros

**DELIBERATION N°2013-11-05-03**  
**DEPOT DE GARANTIE D'ANCIENS LOCATAIRES**

Monsieur Le Maire décrit au conseil municipal l'état dans lequel le logement sis 3 allée du Gué Roger a été rendu.

Etant donné le coût pour la remise en état de ce logement et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le montant total du dépôt de garantie des locataires sortants.

**DELIBERATION N°2013-11-05-04**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME : REVISION**

Après en avoir délibéré et compte tenu de certaines zones et servitudes à changer, le conseil municipal donne son accord de principe la modification du PLU par 6 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions. Il demande des devis auprès de différents bureaux d'étude.

**DELIBERATION N°2013-11-05-05**  
**PLANTATION DE PEUPLIERS**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal les devis relatifs à la plantation de peupliers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise soit une commande de 890 plants sur 5 hectares pour un montant total de dépense de 7 342.50 Euros HT.

**DELIBERATION N°2013-11-05-06**  
**CONTRATS DE LOCATION DE TERRES**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que certains baux sont arrivés à expiration.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler les baux ruraux de neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013 :

- \* DAMOUR Cédric, siret 503 659 658 00010, 3 Les Lisons 37120 CHAVEIGNES pour la parcelle ZO 44 située au lieu-dit « Les Carrières de Chauvin » d'une contenance de deux hectares dix ares et quatre-vingt-quatre centiares de terre. Le fermage annuel s'élève à la somme de 291.80 Euros (deux cent quatre-vingt-onze euros quatre-vingt)
- \* SCEA LA TIBIODAIRE, siret 395 249 790 00027, 4 Le Parc de la Thibaudière 37120 COURCOUÉ pour une partie de la parcelle ZL 61 située au lieu-dit « Le Bourg » d'une contenance d'un hectare quarante-deux ares de près. Le fermage annuel s'élève à la somme de 131.72 Euros (cent trente et un euros soixante-douze)
- \* EARL DARDENTE, siret 423 605 088 00016, 3 « Les Blardières » 37120 CHAVEIGNES pour une partie de la parcelle ZO 18 située au lieu-dit « Buisson Penot » d'une contenance de trois hectares neuf ares de terre et des parcelles A 651 à 654 situées au lieu-dit « Marais d'Aillon » d'une contenance de cinq hectares trente-trois ares de terre, soit un total de huit hectares quarante-deux ares. Le fermage annuel s'élève à la somme de 1 164.94 Euros (mil cent soixante-quatre euros quatre-vingt-quatorze)

**DELIBERATION N°2013-11-05-07**  
**INFORMATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION**

Monsieur Le Maire présente la liste des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal par délibération N° 2012-12-11-02 en date du 11 décembre 2012.

Information sur le non-exercice du droit de préemption :

Dossier n°	Adresse du bien	Nature	N° parcelle	Surface
2013-03	8 Rue de Verrières	Bâti sur terrain propre à usage d'habitation	D 253 et D 255	2 632 m <sup>2</sup>
2013-04	16 Avenue Le Sablon	Bâti sur terrain propre à usage d'habitation	AB 61 et AB 62	1 973 m <sup>2</sup>
2013-05	Les Carrières de Chauvin	Bâti sur terrain propre à usage commercial	ZO 43	23 191 m <sup>2</sup>

**DELIBERATION N°2013-11-05-08**  
**QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal discute :

Du marché fermier, du bilan financier à venir et propose le thème des rapaces pour celui de 2014  
Du repas de remerciement pour les bénévoles du marché. Il est fixé au 29 novembre à 19 h 00  
De la remise de prix du comice du monde rural qui aura lieu à Chaveignes le 16 novembre 2013  
De l'inauguration du RAM (Relais Assistantes Maternelles) qui aura lieu le 16 novembre 2013  
De la règlementation du SPANC que le SATESE a envoyé  
De l'enlèvement par ERDF de certaines lignes électriques et du changement de certains postes  
Du site Internet de la commune mis en ligne  
De la circulation routière : ralentisseur et changement de priorité : la rue de Champvent aura la priorité sur la rue de la grenouillère qui aura un céder-le-passage  
De la rédaction du Mairie Infos avec pour thème les arbres  
Des dates de distribution de sacs-poubelle : les 11 et 25 janvier 2014 de 14 h 00 à 17 h 00  
Des travaux de l'usine d'incinération des ordures ménagères  
De la proposition du SIEIL pour l'installation de bornes de recharges électriques pour les véhicules  
Du terrain des sports non entretenus et son avenir  
De la date des vœux prévue le 17 janvier 2014

Le prochain conseil est fixé au 10 décembre 2013.